



AVIS PUBLIC

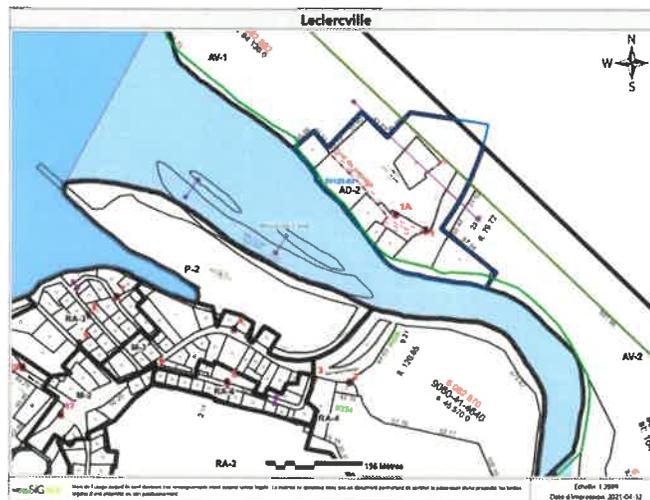
CONSULTATION ÉCRITE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 12 avril 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 AYANT POUR OBJETS :

- De séparer la zone P-2 (Parc de l'Île) en deux zones distinctes (P-2 et P-5) afin de permettre le camping dans une des zones.
- 1. Conformément à l'arrêté ministériel 2002-074 du ministre de la Santé et des Services Sociaux ainsi qu'à la résolution 2021-04-54, nous invitons toute personne intéressée à transmettre des questions, des observations ou des commentaires **par écrit** à l'adresse courriel suivante : dg@munleclercville.qc.ca ou à les déposer dans la boîte située à l'entrée du bureau municipal au 1014, rue de l'Église, au plus tard le **3 mai 2021 à 16h**.
- 2. Toute personne adressant une question, une observation ou un commentaire doit indiquer son nom et des coordonnées pour qu'on puisse la rejoindre au besoin (courriel, téléphone, etc.).
- 3. Ce projet de règlement contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 4. Ce projet de règlement concerne les zones AV-1, AD-2, M-3, RA-3 et RA-4. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité ou en demander une copie au bureau municipal.



Le 16 avril 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 16^e jour d'avril 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 avril 2021.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière